



Démarches administratives : le service de prise de rendez-vous de nouveau accessible !

ACTUALITÉ

DÉMARCHES

Lundi 19 septembre 2022

Démarches administratives : le service de prise de rendez-vous de nouveau accessible !

Le service de prise de rendez-vous sur le site de la Ville est de nouveau fonctionnel ! Dépôt de dossier de mariage, inscription en crèche ou encore dépôt de dossier de demande de logement... Remplissez votre formulaire en ligne et gagnez du temps et de la sérénité en mairie.

Accessible à tout moment, votre espace citoyens vous facilite la vie en vous permettant de prendre rendez-vous pour de nombreuses démarches administratives.

Pour toutes les démarches suivantes, rendez-vous sur ce [formulaire](#).

- Carte nationale d'identité / passeport
- Calcul du quotient familial
- Inscription scolaire
- Rendez-vous avec le service éducation
- Dépôt de dossier de mariage
- Inscription en crèche
- Attestation d'accueil
- Constitution de dossier suite à une proposition de logement
- Dépôt de dossier de demande de logement
- Logement : signature de bail
- Logement : signature de contrat de location box ou parking
- Renouvellement ou modification de demande de logement
- Rendez-vous avec un avocat